

Les haranguèrent à la fois (41) ;
 Les traitèrent, les régalerent,
 Et tout à fait contribuèrent,
 Sans en paraître jamais las.
 A leur honneur, gloire et soulas...

En avril 1680, le marquis d'Alincour, fils aîné du duc de Villeroy, et petit-fils du maréchal, fut nommé lieutenant-général des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, en survivance de l'archevêque de Lyon, son grand-oncle (42). Ce jeune guerrier avait été fait maréchal de camp le 17 mai 1674 en sortant de monter la garde devant la citadelle de Besançon, avec le régiment lyonnais dont il était alors le colonel (43).

(41) Le P. Ménestrier termine ainsi un madrigal adressé au maréchal :

Tu fus contre les coups des fières destinées,
 Durant les factions des villes obstinées.
 Un escu de Lyon, ville fidèle au Roy.

Il est à remarquer que ce dernier vers nous offre l'anagramme de *Nicolas de Neufville de Villeroy*. Voyez p. 165 du *Temple de la Gloire*. Lyon, 1663, in-12 et non in-8.

(42) Gazette de France du 13 avril 1680.

(43) Ce régiment a donné sous Louis XIV de nombreuses preuves de sa valeur. Ce monarque, en 1712, jouait le va-tout de la France, et se disposait à faire un appel à la noblesse pour vaincre ou mourir avec elle quand, le 12 juillet, Villars ramena la fortune en forçant les lignes de Denain. *Le régiment lyonnais*, commandé par *Marin-Joseph Tricaud*, concourut à ce mémorable succès, et ce fut son neveu, très jeune officier, portant les mêmes prénoms, qui fit prisonnier le comte d'Albermarle. — J'ajouterai que les Tricaud, ancienne famille du Beaujolais, fixée dans le Bugey depuis l'échange du marquisat de Saluces contre cette province, peuvent être considérés comme Lyonnais, ayant servi pendant plusieurs générations dans le Régiment lyonnais, qui était pour ainsi dire leur patrie. Voyez la *Gazette de France* du 30 mai 1674, et la *France littéraire* du 30 juillet 1859.